

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pour les Mélanges Religieux.

CANTIQUE DES ANGES AU JOUR DE NOËL.

Le Roi du ciel descend de l'empyrée,
Il se revêt de la chair d'un mortel.
Heureux bergers, chantez l'hymne sacrée :
Gloire à JÉSUS, le fils de l'Éternel !
D'Émanuel entonnez les louanges ;
A l'univers il rend la liberté.
Unissez-vous aux célestes phalanges ;
Paix aux mortels de bonne volonté !

Pour vous sauver, les cieux, joints à la terre,
Ont enfanté le Prince de la paix.
Le Tout-Puissant, le maître du tonnerre
Dans une étable a choisi son palais.
Du Dieu d'amour ô clémence infinie !
Anges, bergers, répétons tous en chœur :
Gloire à JÉSUS, gloire au divin Messie,
Qui vient finir l'ère de la douleur !

Il fut longtemps attendu par vos pères
Le Saint des Saints, prédit par Daniel :
Depuis Rachel, en vain toutes les mères
Ont désiré le salut d'Israël.
Du sang royal la tige la plus pure
Fleurit enfin dans la ville des Rois.
C'est là qu'est né l'auteur de la nature,
Soumis lui-même à ses plus dures lois.

Privé de tout, le maître de la terre
De la douleur jette le premier cri.
Le Roi des Rois et sa divine Mère
Chez leurs sujets n'ont pu trouver d'abri.
Vous le verrez enveloppé de langes,
Heureux bergers, vous formerez sa cour :
Unissez-vous au chœur sacré des Anges
Et répétez leurs cantiques d'amour.

Le Dieu vivant, du trône de sa gloire
Est descendu jusqu'au rang d'un mortel :
Heureux pasteurs, le prix de sa victoire
Sera pour vous un triomphe éternel.
Du Dieu d'amour ô clémence infinie !
Anges, mortels, répétons tous en chœur :
Gloire à JÉSUS, gloire au fils de Marie,
Gloire à jamais au divin Rédempteur !
St. Ch. 20 déc. 1842.

LE SOLITAIRE.

Nous donnons ci-dessous un extrait du *Courrier des Etats-Unis* relatif à la question du territoire de l'Oregon. Cette question est en ce moment des plus importantes. C'est là en effet que se trouvent plusieurs missionnaires catholiques dont les conquêtes spirituelles sont beaucoup plus décisives que celles de la politique et du commerce. Là se rencontrent des prêtres catholiques du Canada, des Etats-Unis, de toutes les contrées de l'Europe qui, sans rivalité jalouse, parcequ'ils ont un but commun de foi et de charité, travaillent de concert à sauver ces peuplades nombreuses des malheurs de l'infidélité, et les gagnent à la civilisation en les gagnant à l'Évangile. C'est donc bien plutôt dans l'intérêt de la religion que dans un but politique quelconque, que nous nous occupons aujourd'hui d'une question qui va devenir l'objet des intrigues et des efforts de la diplomatie, d'un territoire en litige qui sera peut-être bientôt le théâtre de sanglants évènements. Car il importe peu à la religion que telle ou telle tribu indienne appartienne à telle ou telle puis-

sance politique. Ce ne sont point des diplomates, des généraux, ou des marchands qui avanceront le sort des sauvages ; leur bonheur en ce monde et dans l'autre ne dépend pas assurément d'un traité de commerce, d'une ordonnance ministérielle, d'une cargaison de rhum ou d'une caserne. Ce qui leur importe c'est de trouver des hommes dévoués, généreux, désintéressés, qu'on nomme MISSIONNAIRES CATHOLIQUES, qui leur fassent connaître Jésus Christ, qui leur apprennent à quitter les vices qui font leur malheur, qui leur prêchent les vertus chrétiennes, qui soient leurs amis et leurs frères. Ce qui importe c'est que le catholicisme puisse continuer son œuvre de civilisation, envoyer sans cesse de nombreux apôtres sur ces terres lointaines, opérer tout le bien que commande sa mission d'amour et de dévouement.

Cependant, sous le rapport national, cette question nous intéresse encore à un haut degré. Elle est compliquée de tant d'intérêts rivaux ; ses conséquences sont si graves pour le commerce des deux nations ; les droits de chacune paraissent si peu définis ; l'honneur de chaque puissance s'y trouve tellement compromis, et les éventualités qui doivent en surgir si peu calculables, que nous devons partager la préoccupation universelle. Au dire de tous les hommes qui ont étudié les sujets de division existans entre l'Angleterre et les Etats-Unis, cette question de territoire l'emporte de beaucoup, par son importance et ses difficultés, sur celle que l'on vient de terminer au sujet de l'Etat du Maine. Car elle se complique aujourd'hui des embarras qu'a fait naître le mécontentement en Angleterre de ce qu'on appelle une lâcheté et une humiliation nationale, dans le dernier arrangement. De leur côté les Américains, enhardis par leurs derniers succès, excités par ce qu'ils nomment leurs droits et les usurpations des Anglais, et surtout confians en leurs forces parcequ'ils sont chez eux, et que le combat se livre à leur porte, ne manquent pas d'élever fort haut leurs prétentions, et de rendre bien difficile, sinon impossible, un arrangement à l'amiable. Selon quelques uns c'est une question de vitesse et d'occupation ; et dans ces principes on ferait bon marché des droits et des protocoles. En d'autres termes, c'est la loi du plus fort, c'est la guerre. Mais dans ce cas, qui peut prévoir le sort de ces pauvres peuples que l'on se dispute, comme les Arabes un troupeau ? Pour qui seront-ils forcés de prendre parti ? Que deviendront les semences de religion jetées au milieu d'eux par leurs missionnaires ? et ceux-ci que deviendront-ils durant ce tems-là ? On voit que cette question en entraîne une infinité d'autres plus importantes que celle qui divise les hommes politiques, et que l'avenir pour ce pays-là est gros d'évènements dont la perspective n'a rien de rassurant.

Historique des prétentions américaines et anglaises sur le territoire d'Oregon.
— Bruit de cession de la Californie par le Mexique aux Etats-Unis.

Le message du Président a évoqué la question du territoire de l'Oregon, et annoncé, de la part du gouvernement américain, l'intention formelle d'amener le cabinet de St. James à la solution de ce litige, laissé, par la résistance de Lord Ashburton, en dehors du dernier traité. Nous avons signalé, dans le tems, la faute que M. Webster avait commise à cet égard. Avec un peu de persévérance, il lui eût été facile d'exiger la solution du procès de l'Oregon en même tems que de celui des frontières de l'Etat du Maine. Cela était logique, et les raisons qui ont fait transiger l'Angleterre sur cette dernière affaire l'auraient également fait transiger sur la première. Le cabinet de St. James pouvait trouver alors une sorte de compensation à ses concessions dans celles que lui faisaient les Etats-Unis relativement à l'incendie de la *Caroline*, à l'affranchissement des assassins du brick *Créole*, dans l'engagement d'entretenir une escadre négrophile sur la côte d'Afrique, et, enfin, dans la conjuration d'une guerre qui eût été inévitable sur les frontières de l'Est. Or, notre conviction est que Sir Robert Peel voulait éviter à tout prix cette guerre que les embarras de la politique anglaise avec la France, la Russie, les In-

des et la Chine rendraient inopportune et presque impossible. Pour échapper à cette dangereuse complication, Lord Ashburton aurait capitulé à l'égard de l'Oregon tout aussi bien qu'à l'égard du Maine. Mais, pour cela, il fallait battre le fer tandis qu'il était chaud. M. Webster a failli à cette vieille maxime proverbiale. Il a craint de tout perdre en voulant trop avoir. Il a été imprudent à force d'être prudent, et, aujourd'hui, il veut chercher à recouler le trou qu'il a laissé dans la trame diplomatique. Mais il se trouvera, nous le craignons, dans une position relativement désavantageuse. L'atmosphère s'est refroidie autour de la politique anglaise; celle-ci sera donc moins ductile, beaucoup moins malléable: et puis, elle a eu le désavantage dans les dernières négociations, de l'aveu de toute la presse européenne, qui, par tactique, a encore grossi cette défaite. Le cabinet de St. James est donc, vis-à-vis de celui de White-House dans la position d'un joueur qui a une revanche à prendre, et qui n'acceptera la partie qu'avec la ferme résolution de la gagner. Si les États-Unis jouent aussi serré, et ne sont pas décidés à perdre, la partie sera interminable, et sans résultat possible.

Quoi qu'il en soit, la question de l'Oregon étant destinée à devenir le champ de bataille de la diplomatie anglo-américaine, et le dada que vont de nouveau enfourcher ses protocoles, il n'est pas sans intérêt d'en connaître l'histoire, et d'exposer les bases sur lesquelles s'appuient les prétentions opposées des deux pays. Le journal français, *la Presse*, a publié, sur ce sujet, des détails extraits de l'ouvrage de M. Washington Irving, qui a pour titre *Astoria*. En puisant à la même source, nous rectifierons quelques erreurs commises par notre confrère parisien.

Le territoire désigné sous le nom d'Oregon, par les Américains, est situé à l'Ouest, au-delà des Montagnes Rocheuses, sur les bords de l'Océan Pacifique, entre le 42^e et le 54^e degré de latitude du nord. Il est borné au Nord et à l'Est par les possessions anglaises de l'Amérique du Nord, et, au Sud, par le Mexique. Sa longueur est d'environ 880 milles sur 550 de large ce qui comprend à peu près 450,000 milles carrés. La première découverte en fut faite, peu de temps après la conquête du Mexique, par les bâtiments Espagnols, construits dans les ports de l'Océan Pacifique, mais qui ne visitèrent cette côte que jusqu'au 43^e degré de latitude Nord. En 1579, l'Anglais Francis Drake était parvenu à peu près au même parallèle; au commencement du dix-huitième siècle, les Russes, partant du Kamtschatka, et se dirigeant vers le Sud, étaient arrivés, quoiqu'en sens contraire, à deux degrés près, jusqu'à la limite de la première exploration des Espagnols. De leur côté, ceux-ci poussèrent leurs reconnaissances en 1775, jusqu'au 58^e degré. Ils avaient donc le plus fait pour la découverte de ces parages, lorsque le capitaine Cook, ce Juif Errant des mers, remonta jusqu'au 70^e degré, et publia le résultat de ses observations, ce que n'avait fait encore aucun de ses devanciers. Le navigateur anglais racontait que toute la côte occidentale de l'Amérique, au Nord de la Californie, était peuplée d'une énorme quantité de loutres. Cette nouvelle excita la convoitise des pelletiers américains, et surtout de la fameuse compagnie anglaise du Nord-Ouest, qui fit la plus grande exploitation connue du commerce des fourrures, et qui régna, pendant longtemps, sur les lacs glacés et les forêts du Canada, comme la compagnie des Indes sur les climats de l'Orient. Des navires de tous les pays apparurent donc bientôt sur les côtes de l'Océan Pacifique, où ils recueillaient des fourrures qu'ils allaient vendre à Canton, le marché le plus proche. Dès lors, la lutte s'ouvrit principalement entre les Anglais et les Américains, leurs rivaux naissants.

Les Américains remportèrent le premier avantage. En 1791, le capitaine Gray de Boston découvrit, par 46^e 10 de latitude Nord, l'embouchure d'un vaste fleuve qu'il appela Columbia, du nom de son navire. Le célèbre navigateur anglais, le capitaine Van Couver, était alors à Nootka Sound, et le capitaine Gray lui fit part de sa découverte avec une rare franchise. Van Couver envoya ses principaux officiers explorer la rivière jusqu'à plus de 120 kilomètres de son embouchure, et reconnut, dans ses rapports, le droit de priorité des Américains quant à la découverte de ce fleuve. Jusqu'alors on n'était arrivé que par mer sur ces rives lointaines; mais, en 1793, un Anglais, sir Alexander Mackenzie, traversa tout le continent et atteignit l'Océan Pacifique par 52^e de latitude. Cet intrépide voyageur démontra l'utilité qu'il y aurait à relier l'un à l'autre l'Océan Pacifique et l'Océan Atlantique par une suite d'établissements, espèces de jalons commerciaux et militaires échelonnés entre les deux rivages. Mais la rivalité qui existait alors entre les compagnies anglaises du nord-ouest et de la Baie d'Hudson détourna leur pensée de l'exécution de ce plan qui devait faire poser au génie commercial, ce moderne colosse de Rhodes, un pied sur chacun des rivages du nouveau continent. Mais si les grandes idées sont longues à germer dans l'esprit humain, elles y meurent rarement une fois qu'elles y sont semées. En 1806, la compagnie des fourrures du Nord-Ouest poussa ses postes au-delà des Montagnes-Rocheuses, cette épine dorsale du grand corps américain que le mystérieux ouvrier des mondes a jeté, comme une digue, entre deux mers.

De son côté, le gouvernement américain avait fait partir, le 14 mai 1804, une expédition dirigée par les deux capitaines Lewis et Clarke, et composée de neuf jeunes gens du Kentucky, de quatorze soldats de ligne, de deux bateliers français, d'un chasseur indien interprète, et d'un domestique nègre. après des difficultés incroyables et les incidents les plus romanesques, les membres de cette caravane découvrirent les eaux supérieures du Columbia et descendirent ce fleuve jusqu'à son embouchure, où leur compatriote Gray avait mouillé douze années auparavant. Ils passèrent l'hiver dans ces pa-

rages et revinrent à St.-Louis du Missouri, après une absence de deux ans, quatre mois et neuf jours, pendant laquelle ils avaient parcouru plus de cent mille milles.

Leurs rapports firent soulever dans la presse et dans le congrès la question de savoir si le gouvernement américain ne devait pas prendre formellement possession de ce territoire, mais le cabinet de Washington n'osa pas adopter cette détermination hardie. Des spéculateurs particuliers résolurent de décider par le fait la question de principe. En 1810, une expédition fut entreprise aux frais et sous la direction de John Jacob Astor, octogénaire vivant encore aujourd'hui à New York, et qui, après avoir commencé, dit-on sa carrière en vendant des peaux de lapin, est arrivé à posséder l'une des fortunes les plus colossales du nouveau monde. Cet homme, chez lequel le génie doit avoir été, au moins de pair avec la bonne fortune, résolut de faire deux expéditions, l'une par la mer, l'autre par terre. Le navire *Tonguin* fut expédié le premier. Il partit le 6 septembre, alla doubler le Cap Horn et se rendit aux îles Sandwich. Le capitaine Thorne, qui le commandait, enrôla pour le service de la compagnie quelques insulaires de cet archipel, et il arriva, le 23 mars 1811, à l'embouchure du Columbia. L'expédition de terre, dirigée par William Hunt et Donald Mackenzie, partit de St.-Louis du Missouri, au mois d'août 1810, avec 73 hommes. Ils suivirent d'abord près que possible la route tracée par Lewis et Clarke, et arrivèrent en deux détachements à l'embouchure du Columbia où 120 habitants se trouvèrent alors réunis, et pourvus des choses nécessaires au commerce et à l'agriculture. Un fort fut construit, et la colonie prit le nom d'*Astoria*. Elle était à peine établie, lorsqu'elle vit un canot, rempli d'hommes blancs, se diriger vers son havre. Ce canot contenait des agents de la compagnie anglaise du Nord-Ouest qui avaient traversé les Montagnes Rocheuses dans l'espoir de devancer les Astoriens à l'embouchure du Columbia. Prévenus dans leur dessein, ils furent trop heureux d'obtenir quelques secours pour repasser les montagnes.

Deux ans après ce premier succès, le comptoir d'Astoria avait établi cinq succursales sur des points rapprochés. Mais la guerre de 1812 ayant éclaté entre les États-Unis et l'Angleterre, cette dernière envoya, à l'instigation de la compagnie du Nord-Ouest, un vaisseau de guerre qui s'empara d'Astoria. Profitant du déménagement forcé de ses rivaux, la compagnie britannique s'établit solidement sur les bords du Columbia et de ses affluents.

Cependant, la paix s'étant rétablie, les Américains stipulèrent, par le traité de Gand, que le comptoir d'Astoria leur serait remis; mais les Anglais n'entendaient pas, en faisant cette concession, abandonner leurs prétentions sur le territoire environnant. L'Oregon devint alors un grenier à contestations sur lequel s'abattirent une foule de convoitises. Les Espagnols et les Russes eux-mêmes prétendirent y avoir des titres, chaque nation grossissant les découvertes accomplies par ses navigateurs et diminuant celles de leurs rivaux. C'étaient les Russes qui possédaient sur la côte Nord-Ouest les établissements les plus nombreux et les plus solides. Après s'être assis dans la partie septentrionale, ils avaient, en 1812, fondé plusieurs comptoirs dans la Californie vers le 38^e degré. Mais enfin, et par des événements survenus depuis, l'état des choses s'est un peu simplifié.

Les États-Unis et l'Espagne, par leur traité de 1819, sont convenus qu'une ligne tirée suivant le 42^e degré de latitude, depuis les Montagnes-Rocheuses jusqu'à l'Océan-Pacifique, serait la limite septentrionale du territoire espagnol (maintenant mexicain); les Espagnols cédant, par le même traité, aux Américains, tous leurs droits sur la portion de la côte septentrionale. D'un autre côté, la Russie, par un traité conclu en 1824 avec les États-Unis, et par un autre traité conclu en 1825 avec la Grande-Bretagne, s'engagea à ne point fonder de nouveaux établissements au sud du 54^e degré 40', à condition que les deux puissances susdites n'en établissent point au nord de ce parallèle. Il ne reste donc plus de litige que pour la portion de côte comprise entre le 42^e et le 64^e degré de latitude. Les Anglais possèdent sans contestation la partie la plus septentrionale de cette étendue; les Américains, la partie la plus méridionale; mais les uns et les autres veulent enclore dans leurs limites le vaste bassin du Columbia, qui est le principal point en litige.

Les États-Unis appuient leurs prétentions sur la découverte du Columbia, par Gray;

Sur l'exploration de son territoire par Lewis et Clarke;

Sur sa colonisation première par des citoyens des États-Unis;

Sur sa reconnaissance tacite de ces droits par le gouvernement anglais, lorsqu'il ordonna, sans aucune réserve, la restitution d'Astoria, en vertu du traité de Gand;

Sur l'acquisition, par les États-Unis, de tous les droits de découverte appartenant aux Espagnols;

Enfin sur le droit de contiguïté du territoire.

Les plénipotentiaires anglais répondent:

Qu'à la vérité Gray est entré le premier dans le golfe formé par l'embouchure du Columbia; mais que ce golfe a été aperçu, en premier lieu, par l'Anglais Meares, et que l'Anglais Broughton a le premier remonté le cours proprement dit de la rivière, prenant possession de ses bords, au nom du roi de la Grande-Bretagne;

Que les agents de la compagnie du Nord-Ouest ont exploré les affluents du Columbia, en même temps que MM. Lewis et Clarkes, et ont les premiers fondé des établissements sur leurs bords;

Que la restitution d'Astoria a été accompagnée de réserves verbales;

Que leurs titres cédés par les Espagnols aux Américains avaient été précédemment périmés par le traité conclu, en 1790, entre l'Angleterre et l'Espagne, traité suivant lequel les deux parties contractantes se reconnaissaient mutuellement le droit de parcourir et de coloniser les portions non occupées des régions situées à l'Ouest des Montagnes-Rocheuses; et qu'enfin le même traité fait justice du droit de contiguïté, puisque à cette époque la Louisiane appartenait à l'Espagne.

Dans cet état de choses, et dans l'impossibilité de s'entendre, les plénipotentiaires anglais et américains convinrent, en 1818, que le territoire contesté serait, pendant dix années, également ouvert aux citoyens des deux pays; puis, en 1827, que cet arrangement subsisterait durant un temps infini, sauf le droit réservé à chaque partie contractante d'en provoquer l'annulation par une déclaration faite une année d'avance.

En adoptant ce compromis, le négociateur américain, Henri Clay, avait pensé faire la part aussi belle à l'esprit aventureux de ses compatriotes qu'à celui des Anglais. Mais ceux-ci n'avaient qu'à conserver, et les autres avaient à réédifier. Le comptoir d'Astoria ne fut point relevé de ses ruines, et, grâce au monopole qu'elle exerce et à sa puissante organisation, la compagnie anglaise de la Baie d'Hudson, dans laquelle s'est fondue, en 1821, celle du Nord-Ouest, règne, toute puissante, sur le bassin du Columbia et des pays environnants. Ses agents sont habiles et nombreux; ils sont enrôlés hiérarchiquement, et les aventuriers yankees ne peuvent lutter contre cette forte organisation. Elle a trop pris racine et est devenue le centre de trop d'intérêts pour qu'on doive penser que les Etats-Unis l'arrachent jamais du sol, autrement que par le fer. Suivant ce que dit la *Presse*, le gouvernement de Washington aurait déjà jeté ce poids du sabre dans la balance en envoyant 800 soldats pour soutenir ses compatriotes épars dans ces vastes solitudes. Mais cette nouvelle est controuvée; il n'a encore été mis en avant, de part et d'autre, dans ce débat, que des arguments verbaux.

Ce qui ne se dira pas dans cette discussion et ce qui, pourtant, la dominera, c'est que, si les Anglais ont pour eux les considérations tirées de leurs intérêts présents, les Américains ont celles bien plus puissantes de leurs intérêts à venir. En effet, pour les uns il ne s'agit que de conserver un comptoir commercial et un pied à terre politique qui ne peut être ni fort, ni durable; pour les autres, il s'agit, en quelque sorte, d'une terre promise qui est leur porte sur la côte du monde, qui en complète leur puissance et agrandit leur existence. L'Amérique ne peut ni fermer cette porte à ses destins, ni renoncer à cette partie d'elle-même. Ce serait un suicide par anticipation. L'Angleterre sera donc chassée de là, parce qu'elle doit l'être, mais son ambition n'a pas pour habitude de lâcher prise sans qu'on tappe fort et ferme sur ses mains. Et, nous le répétons, les Etats-Unis seront peut-être obligés d'en venir là.

Ils viendraient d'ajouter à leurs droits moralement indisputables un auxiliaire d'une puissance matérielle immense, si l'on en croit certaines nouvelles qui nous arrivent du Sud. Un journal de la Nouvelle-Orléans assure, sur la foi d'un voyageur digne de créance, que le bruit était généralement accrédité à Mexico que les derniers arrangements conciliatoires, arrêtés entre le gouvernement mexicain et le ministre des Etats-Unis, à propos des réclamations pécuniaires de ces derniers, avaient pour base la cession de la Californie à l'Union américaine (1). « Il y a de bonnes raisons, dit le journal louisianais, pour croire cette nouvelle vraie, si l'on prend en considération ce fait que notre gouvernement vient de diriger dans la Californie une petite expédition, qui a pénétré dans cette contrée par une chaussée naturelle, accessible aux voitures, découverte récemment près l'Indépendance, dans le Missouri. » Le *National Intelligencer* de Washington, tout en ne répétant pas cette nouvelle sans réserve, semble admettre sa vraisemblance en la rapprochant du passage du dernier message présidentiel dans lequel il est dit : « Notre ministre près le Mexique a reçu aussi d'autres instructions à suivre dans le cas où le gouvernement du Mexique ne se trouverait pas en situation de pouvoir payer, en espèces ou en équivalent, le montant des sommes arriérées. Je suis heureux d'être à même de vous dire que des informations, regardées comme favorables à la juste satisfaction des jugements arbitraux et comme une compensation raisonnable de nos autres réclamations, ont été reçues récemment de M. Thompson, le ministre des Etats-Unis, qui a exécuté, avec promptitude et efficacité, les instructions de son gouvernement relativement à cet important objet. »

On pourrait peut-être aussi trouver dans cette négociation, l'explication de la déclaration faite par le président, que les Etats-Unis ne se mêlaient point de la politique européenne, mais qu'en retour ils n'ont aux puissances européennes le droit de se mêler des affaires américaines. On pourrait voir dans cette déclaration inattendue, que rien ne motivait, une fin de non recevoir émise à l'avance contre l'intervention des cabinets européens dans le marché fait entre les Etats-Unis et le Mexique. Cependant, la jalousie de celui-ci contre ceux-là, le sentiment qu'il a de leur ambition et la résistance opiniâtre qu'il leur a opposée jusqu'à présent en se refusant à sanctionner par sa volonté l'indépendance des Texiens, leur avant-garde; les faits passés et contemporains, et, à défaut d'eux, la sagacité dont nous croyons le peuple mexicain et Santa Anna, son chef, également doués, tout nous empêche de croire à la réalité de l'abandon de la Californie, ou d'une partie quelconque du territoire mexicain. Ce serait, en un jour, en une heure, le démenti d'une politique de vingt ans, entre les deux peuples, et des passions

de plusieurs siècles, entre les deux races. Cette cession territoriale ne pourrait avoir eu pour mobile qu'une dette pécuniaire à acquitter, que le besoin ou la cupidité; mais quelque nombreux que soient les éléments de faiblesse ou de corruption au Mexique, ils nous paraissent plus que contrebalancés par le sacrifice énorme qui aurait été imposé à la vanité et à la sûreté nationales, non seulement en livrant une de ses portes à l'ambition américaine, mais encore en trompant l'ambition britannique qui convoite, elle aussi, le même terrain et l'aurait payé aussi cher que son concurrent yankee.

Du reste, nous ne tarderons pas à savoir à quoi nous en tenir. Les secrets diplomatiques du durent pas long-temps dans ce pays. Mais si, contre toute vraisemblance, la nouvelle venait à être confirmée, elle amènerait, probablement, de la part de l'Angleterre, une protestation qui, à côté de la difficulté aplatie, en ferait surgir une autre plus épineuse. En effet, laisser prendre la Californie aux Etats-Unis, ce serait, de la part du cabinet anglais, leur abandonner l'Oregon, et il serait amené, par un dilemme forcé, à jouer quitte ou double.

Nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs la lettre ci-dessous que nous devons à l'obligeance de M. Fabre: ses offres de service pourront être agréées de plusieurs d'entre eux.

« Montréal, 27 Décembre 1842.

« Monsieur,

« Le but de la présente circulaire est pour vous faire agréer mes sincères remerciements pour l'encouragement bien flatteur que vous avez daigné accorder à mon établissement de librairie, et vous annoncer en même temps que pour en mériter la continuation, je me propose de passer en France pour faire choix d'une belle collection de livres nouveaux, et je vous prie, Monsieur, dans le cas où vous désireriez m'honorer d'une commande de livres de me la faire tenir sous le plus court délai possible, afin de ne pas retarder mon départ fixé au 24 janvier.

« Agréer, Monsieur,

« L'assurance de ma parfaite considération.

« E. R. FABRE. »

INSTALLATION DES DAMES DU SACRÉ-CŒUR A ST. JACQUES DE L'ACHIGAN.

Mardi dernier, se fit solennellement l'installation des Dames du Sacré-Cœur, dans la paroisse de St. Jacques de l'Achigan, où elles étaient arrivées la veille. Les bons habitans de ce lieu témoignèrent, par leur empressement à se rendre à cette fête, de la vive impatience avec laquelle ils avaient attendu ces excellentes religieuses, et de l'encouragement que recevra de leur part ce naissant établissement. Le digne curé de St. Jacques avait fait de son côté, avec un dévouement et une joie, que comprendront aisément ceux qui le connaissent, les préparatifs nécessaires à leur réception; et ce fut avec une sollicitude de tous les instans qu'il veilla à ce que rien ne manquât en cette circonstance si longtemps désirée.

La cérémonie commença à 10 heures par la lecture, que fit M. Truteau, chanoine secrétaire, d'une lettre pastorale de Monseigneur, au curé et aux fidèles de St. Jacques, leur annonçant l'arrivée des Dames du Sacré-Cœur, et ordonnant leur établissement en ce lieu. Après cette lecture, M. le curé entonna le *Veni Creator*, puis chanta une messe solennelle, pour attirer les bénédictions du ciel sur cette œuvre, qu'il a droit d'appeler la sienne.

Malgré les travaux de la semaine, la foule se pressait dans le temple, avide de contempler ce spectacle nouveau, et depuis longtemps promis à son zèle généreux et persévérant. On y remarquait plusieurs prêtres qui étaient venus de différens points du diocèse partager la joie du bon curé, et prouver leur sympathie pour la précieuse institution. Un magnifique pain béni, orné comme il ne s'était encore vu en cette paroisse, fut offert par les principaux paroissiens. Une quête en faveur de l'établissement fut faite pendant la messe, et servit à constater de plus en plus la générosité et le bon vouloir de chacun. Après l'évangile le révérend Père Chazelle fit un sermon très éloquent dans lequel il développa l'influence de l'éducation sous le rapport religieux et social; sa nécessité pressante en Canada, à cette époque surtout; les heureux résultats que promettait la fondation en ce pays d'une maison du Sacré-Cœur pour l'éducation des jeunes personnes; résultats justement présumés par les succès rapides, merveilleux et incontestables que cet ordre religieux a sans cesse et partout obtenus depuis son existence. Après la messe le Père Chazelle fit la bénédiction solennelle du monastère.

Comme nous l'avons dit, il y a quelques jours, cette maison est magnifique.

(1) On sait que cette nouvelle a été démentie.

et réunit le double avantage du confort et de l'élégance. Moyennant de légers changemens dans la distribution intérieure, nécessités par la destination spéciale de l'établissement, cette maison pourra rivaliser avantageusement avec nos plus beaux pensionnats. Sans doute qu'il reste encore beaucoup à faire pour l'élever au niveau de tous les besoins; mais les secours ne manqueront pas. La généreuse bonté de M. le curé et des paroissiens de St. Jacques viendra en aide à ces Dames religieuses, dont les talens et le mérite apprécié seront d'ailleurs la plus puissante et la plus efficace des recommandations, comme ils seront la garantie de leurs futurs succès. Nous devons donc féliciter les paroissiens de St. Jacques de la faveur dont ils jouissent, comme nous félicitons chaque jour cette ville de posséder dans son sein ces admirables Institutrices de la Congrégation qui ont, depuis quelques années surtout, fait faire des progrès incomparables à l'éducation des jeunes filles.

Les Dames du Sacré-Cœur se proposent d'ouvrir très prochainement leurs classes et leur pensionnat. Nous en préviendrons nos lecteurs quand l'époque en sera fixée.

RETRAITE DE SOREL.

Le rev. Père Chazelle vient de donner une retraite aux Irlandais catholiques de Sorel, qui eut le succès le plus consolant. Tous ces fervens catholiques, tant civils que militaires, ont rivalisé de zèle pour les exercices de la retraite. Nous n'en sommes point surpris, car indépendamment des talens et du mérite bien connu du révérend prédicateur, la population catholique irlandaise s'est de tout temps distinguée par sa foi vive et son empressement à profiter des faveurs, que lui ménage la religion avec tant d'abondance en ce pays. Il suffirait pour faire l'éloge des catholiques irlandais de dire qu'ils ont conservé leur foi, plus vive et plus pure que jamais, après plusieurs siècles de persécutions inouïes, devant l'ombre desquelles on vit apostasier presque tous leurs frères en nationalité. Et depuis longtemps on sait qu'il est passé en proverbe que le mot irlandais est synonyme de catholique, et de fervent catholique. Ainsi les bons Irlandais de Sorel n'ont fait qu'affirmer la réputation que leurs frères se sont faites dans tous les pays et dans tous les tems. Cependant plusieurs d'entre eux, par le malheur des circonstances et de leur position, n'avaient pu satisfaire à leurs devoirs de chrétiens: cinquante premières communions d'hommes de 20 à 50 ans, tant civils que militaires, ont eu lieu à la messe de minuit. On ne connaît pas de catholiques irlandais qui ne se soient approchés des sacremens, et le révérend Père Chazelle reçut plusieurs abjurations.

A la fin de la retraite, une députation offrit au Père Chazelle une magnifique médaille d'or, d'un poids considérable, au nom de la population catholique irlandaise de Sorel, portant, avec les emblèmes nationaux, une inscription commémorative de la retraite des plus édifiantes et des plus flatteuses. Cette démarche, pleine de délicatesse et de bon goût, honore à la fois, l'esprit et le cœur de ses auteurs et le mérite de celui qui en fut l'objet.

BULLETIN.

Au moment de mettre sous presse nous recevons nos journaux d'Europe. Nous en donnerons des extraits dans notre prochain numéro. Aujourd'hui nous n'avons pu qu'emprunter les extraits du *Courrier des Etats-Unis*.

Les bruits de la prise de Nankin et de la conclusion de la paix en Chine, se sont confirmés. C'est en vérité un heureux événement, surtout si on le considère sous le point de vue religieux. Il n'est pas douteux que les Européens ayant désormais entrée dans ce pays, jusque-là inaccessible pour eux, les missionnaires catholiques n'y affluent en grand nombre. La conquête du commerce anglais va donc de nouveau favoriser celles de la religion. Aussi apprenons-nous qu'aux premières nouvelles de cette heureuse issue de la guerre de la Chine, la France songea à y envoyer ses missionnaires, intrépides soldats du Christ dont les frères se sont immolés si nombreux dans cette contrée lointaine. Il y a là de saints tombeaux sur lesquels ils brûlent de se prosterner, sur lesquels ils ne prient pas en vain pour la conversion de ces pauvres infidèles. Et dès que des missionnaires catholiques se seront établis sur cette terre tant de fois arrosée du sang des martyrs, qui peut prévoir où devra s'arrêter leur zèle; et qu'elle sera l'influence de la civilisation chrétienne sur les contrées environnantes? C'est donc un heureux événement que ce-

lui-ci et qui réparera, nous l'espérons, l'immoralité du principe de cette guerre par les fruits de salut qu'il doit produire.

Les journaux de Montréal donnent des nouvelles affligeantes de la santé du gouverneur. Il paraîtrait qu'une rechute survenue au moment où toutes les espérances venaient d'être encouragées, ne laisse aucun espoir de guérison. Le bulletin, publié par les médecins de Son Excellence sur la nature même de la maladie, ne serait pas plus rassurant.

L'*Aurore* d'hier contient une Revue de l'Année, dans laquelle elle fait une juste appréciation des événemens survenus en ce pays depuis deux ans, et un parallèle entre les deux administrations Thompson et Bagot. On sait quel est le côté brillant de la comparaison. Si pour le malheur de la province, nous perdions notre Gouverneur, il pourrait du moins emporter le consolant témoignage de laisser parmi nous une mémoire bénie par tout ce qu'il y a de noble et de généreux parmi nous.

Dans le même No. l'*Aurore* répond à l'article du *Journal de Québec* qui se plaint qu'on se soit trop fortement élevé ici contre les loges Orangistes. Comme nous avons approuvé l'article de l'*Aurore* à ce sujet, nous devons aussi signaler sa réponse.

Une proclamation en date du 22 de ce mois proroge le parlement provincial au 7 de février prochain, mais sans convocation pour la dépêche des affaires.

NOUVELLES POLITIQUES.

Le steamer *Britannia*, attendu depuis deux jours, est arrivé, avant-hier, à Boston, à 3 heures de l'après midi, c'est-à-dire au moment où les chars du chemin de fer allaient partir pour Providence et New-York. La pluie tombait par torrents; aussi ni le sac aux lettres, ni les journaux d'Europe n'ont-ils été apportés à New-York. Il n'y a été reçu que quelques journaux anglais, dont nous devons communication à notre confrère le *Sun*, et d'où nous traduisons à la hâte les nouvelles suivantes.

Elles sont importantes, car elles confirment le bruit de la prise de Nankin, que nous avons enregistré dans nos colonnes d'hier matin; elles annoncent la fin de la guerre de Chine, par suite de cette victoire, qui vaut aux Anglais une indemnité de 21,000,000 de dollars, l'acquisition de l'île de Hong Kong, l'ouverture de quatre ports nouveaux à son commerce en général et à celui de l'opium en particulier. C'est là un beau résultat; mais les Anglais n'ont pas travaillé pour eux seuls, et le commerce des autres nations réclamera et obtiendra sans aucun doute les mêmes privilèges que le sien.

Si la guerre de Chine a eu un dénouement bien plus prompt et plus heureux qu'il n'y avait lieu de le prévoir, en revanche le dénouement de la guerre de l'Afghanistan, en dépit des succès apparents qui l'ont amené, paraît être loin de satisfaire l'ambition et la vanité britanniques.

Leurs succès même semblent avoir démontré aux chefs anglais l'impossibilité de rétablir leur puissance déchue, car une grande mesure, une mesure désespérée a été prise, l'évacuation définitive de l'Afghanistan a été résolue! Les victoires apparentes des armes anglaises aboutissent donc à une perte réelle, immense, de leur puissance.

La presse de Londres a été presque unanime à traiter de lâcheté l'évacuation ordonnée par le gouverneur général; la prise de Ghuznee et de Caboul, dit-elle, ne sauraient empêcher cette évacuation d'être une véritable défaite.

La presse parisienne a jugé au même point de vue les derniers événemens de l'Inde. Le *National* dit que jamais on n'avait vu une suite aussi honteuse plus misérablement justifiée que celle là ne l'est par lord Ellenborough, qui avoue naïvement qu'il avait peur que son armée ne fût taillée en pièces par les Afghans.

La Presse est encore plus sévère. "Il est amusant, dit ce journal, d'observer comment le gouverneur général dissimule la signification morale de sa retraite. Il abandonne, dit-il, les Afghans à leur anarchie! Il les quitte pour les punir! Avec de pareilles rodomontades, croit-il encher la nécessité dans laquelle se trouve l'Angleterre de renoncer à toute influence sur l'Asie centrale? Quant à la peur de la Russie, qui fut la cause vraie de cette expédition désastreuse, lord Ellenborough nie qu'elle ait jamais existé. Sa seigneurie se montre enchantée de l'échec éprouvé par les armes anglaises. La chose ne pouvait mieux finir, suivant lui. Vraiment lord Ellenborough est un gouverneur plein de philosophie."

En Espagne, des troubles graves ont éclaté à Barcelonne.

Circulaire du plénipotentiaire anglais, aux sujets de S. M. B., en Chine.

Le plénipotentiaire de S. M. B., en Chine, a l'extrême plaisir d'annoncer qu'il a conclu et signé ce jourd'hui, avec les hauts commissaires Chinois, un traité dont voici les plus importantes provisions:

1. Paix et amitié permanentes entre les deux empires.
2. La Chine paiera 21,000,000 de dollars en 3 ans.
3. Les ports de Canton, Amoy, Foo-Chow-Poo, Ningpo, et Shanghai, seront ouverts aux marchands anglais. Des officiers consulaires y résideront, des tarifs équitables et réguliers de droits sur les importations, les exportations et les transits, seront établis et publiés.

4. L'île de Hong Kong est cédée à perpétuité à S. M. B. et à ses héritiers et successeurs.

5. Tous les sujets de S. M. B., natis d'Europe ou des Indes, qui peuvent être retenus captifs dans quelque partie que ce soit de l'empire Chinois, seront relâchés sans conditions.

6. Un acte de pleine et entière amnistie sera publié par l'Empereur, sous sa signature et son sceau impérial, pour tous les sujets chinois, relativement aux rapports qu'ils ont pu avoir avec les officiers et le gouvernement britanniques, ou aux services qu'ils ont pu leur rendre.

7. La correspondance sera faite sur le pied de parfaite égalité entre les officiers des deux gouvernements.

8. Lorsque l'assentiment de l'Empereur à ce traité sera reçu, et le premier paiement de 6,000,000 dollars accompli, les forces de S. M. B. se retireront du Nankin et du Grand Canal; et les postes militaires de Chinhaï seront retirés aussi, mais les îles de Chusan et de Kolangsoo seront gardées jusqu'à ce que les paiements pécuniaires et les arrangements pour l'ouverture des ports aient été complétés.

A bord du steamer *Queen*, le 24 Juillet 1842.

HENRY POTTINGER.

On annonce que le paiement de l'indemnité consentie par les Chinois sera fait comme suit : paiement immédiat 6,000,000 ; en 1843, 6,000,000 ; en 1844, 5,000,000 ; en 1845, 4,000,000.

Prise de Nankin.—Fin de la guerre de Chine.—Le 6 juillet, l'escadre anglaise quitta Woosung, et le 14 elle détruisit quelques batteries qui commandaient la rivière. Le 20, les bâtiments jetèrent l'ancre près de Keang Fou, la clé du grand canal, et le lendemain matin les troupes débarquèrent et procédèrent à l'attaque de la ville et à celle d'un camp ennemi, voisin de là. Ce dernier fut enlevé du premier coup, les Chinois ayant fui dans toutes les directions. Mais la ville, qui était puissamment fortifiée, fut défendue avec courage. Un tiers de la garnison des 3,000 soldats tartares perdirent la vie dans cette lutte sans espoir. Parmi les morts on compte 40 mandarins ; quand tout fut perdu, le général entra dans son palais, s'assit sur une chaise, avec un désespoir calme et ferme, et ordonna à ses domestiques de mettre le feu à la maison. Elle et lui furent réduits en cendres !

Du côté des Anglais, il y a eu, parmi les officiers, 4 tués et 11 blessés, et 134 hommes, tant tués que blessés.

L'escadre, après la bataille, s'approcha de Nankin prit position devant les murs le 6 août, et on se prépara immédiatement à donner un assaut à la ville. Un fort détachement fut débarqué, et les opérations allaient commencer, lorsque soudain les Chinois sollicitèrent une trêve, en annonçant l'approche d'une déléation envoyée par l'Empereur.

En effet, trois commissaires, dont un appartenant à la famille royale, arrivèrent le 15 août, et, le 20, un traité fut signé par eux et Sir Henry Pottinger, à bord du bâtiment anglais le *Cornwallis*. Les termes de ce traité sont aussi avantageux au commerce de l'Angleterre qu'honorables à ses armes. Il stipule qu'une paix permanente est établie entre les deux empires.

Un steamer est venu directement de Nankin à Suez, pour apporter cette nouvelle. Il a à bord M. Malcolm, secrétaire de la légation anglaise. La flotte anglaise passera l'hiver à Chusan, où l'on a commencé de grands travaux pour assainir l'île.

Une malle de l'Inde et de la Chine a en outre été reçue par la voie de terre. Elle confirme la nouvelle ci-dessus en y ajoutant quelques détails. La guerre de Chine est terminée, et un traité de commerce a été signé.

Le traité de paix a été approuvé des Anglais de la Chine et des Indes. On dit que l'empereur de Chine a beaucoup hésité à ouvrir au commerce étranger le port du Foo-Tchoo-Foo, qui est la capitale de Fukien, et le point le plus rapproché du pays où se récolte le thé Bohea ; mais il a fini par céder. Les commissaires chinois brûlaient d'impatience de voir les forces anglaises se retirer du grand canal, et ils avaient offert de payer \$1,000,000 sur l'heure dans ce but, mais le plénipotentiaire anglais insista pour rester jusqu'à ce que le premier paiement fût fait en entier et que la ratification du traité fut arrivée. On craignait que le plénipotentiaire anglais ne se laissât duper par les Chinois dans l'arrangement de la partie commerciale du traité. Le paiement des réclamations relatives à l'opium sera, dit-on, fait conformément au compte fourni, il y a quelques mois, par le gouvernement anglais. Le commissaire impérial chinois a voulu, assure-t-on, faire prendre les malheurs du commerce de l'opium en considération au plénipotentiaire britannique, mais celui-ci a décliné la discussion, disant que si le gouvernement chinois désirait arrêter ce trafic, il devait l'assayer par ses réglemens personnels et en imposant des restrictions, à cet égard, à ses propres sujets. Les *steamers* étaient l'objet d'une grande curiosité pour les Chinois qui les appelaient les "Vaisseaux du Diable."

Un mandarin chinois à Londres.—Les journaux anglais annoncent que l'empereur de Chine a manifesté l'intention d'envoyer un ambassadeur à la cour de St-James, et que sir Pottinger a mis un vaisseau de guerre à la disposition de l'empereur pour cet objet. Un ambassadeur chinois, avec ses deux ou trois queues, sera une nouveauté dans le monde diplomatique.

Missionnaires français en Chine.—Les journaux de Paris annoncent que les missions catholiques, voulant profiter du traité de paix qui ouvre la Chine aux Européens, s'apprentent à y envoyer immédiatement des missionnaires pour prêcher leur foi.

—Les nouvelles des Indes, qui portent la date de Bombay 15 octobre, ne sont pas moins importantes que celle de Chine. Ghuznée et Caboul ont été

repris, et la plupart des prisonniers anglais ont été relâchés par les Indiens. Akhbar Khan est en fuite ; ses adhérens ont été mis en déroute, et le drapeau anglais flotte de nouveau sur Balabillar, qui est la citadelle de la capitale de l'Afghanistan. Les détails ci-dessous sont contenus dans des dépêches officielles.

Les plans du général Nott, dont on n'avait reçu que de maigres détails par la malle du 1er octobre, paraissent avoir hautement réussi : Shumsooden, le gouverneur Affghan de Ghuznée, ayant tenté de harceler les forces anglaises dans leur marche, fut repoussé le 23 août et totalement mis en déroute le 30. La perte des Anglais s'éleva à 36 tués et 68 blessés. Parmi les premiers figurent les capitaines Bury et Reeves. Le 5 septembre, Ghuznée fut bloquée, et on se prépara à l'attaquer le jour suivant, mais l'ennemi l'évacua pendant la nuit. Le général Nott y entra immédiatement, et ayant planté le drapeau anglais sur la forteresse, il fit ses arrangements par suite desquels, dans l'espace de 4 à 5 jours, les fortifications de la ville, et de la citadelle furent entièrement détruites. Un détachement du 27e régiment du Bengal, qui était prisonnier depuis le mois de mars, recouvra la liberté.

D'un autre côté, le général Pollock, qui avait atteint Gundamuck, à 26 milles à l'ouest de Jellalabad, le 3 septembre, en sortit le 7, et gagna Soorkab, situé à environ dix milles de là. Le 13, comme il s'approchait de la passe de Mazeen, environ 16,000 Affghans, placés sur une position très forte, essayèrent de s'opposer à son passage. Leur position fut bientôt tournée et ils furent contraints à la retraite. Ils essayèrent de faire encore résistance sur une hauteur, mais ils ne réussirent pas mieux. Leur perte fut considérable ; on dit que 12 de leurs chefs ont péri ; 2 canons, 3 étendards, et une grande quantité de munitions et de provisions ont été pris par les Anglais.

La perte de ces derniers a été de 32 tués et de 130 blessés. Le 14, le général Pollock s'avança sur Boodkhab ; le 15 il campa sur le terrain des courses de Cabul, et le 16 les couleurs britanniques flotterent dans Bala Hissar.

La Gazette de Delhi, du 3 octobre, annonce que Mm. Trevor, avec ses 3 enfans, que le Capitaine Anderson et sa femme, avec 3 enfans, que le capitaine Treass et le Dr. Canpbell, sont entrés dans le camp anglais ; que Cabul était tranquille et bien approvisionné ; que le général Pollock espérait recouvrer, sous 8 ou 10 jours, le reste des prisonniers ; à l'exception du capitaine Bygrave, qui a été emmené par Akhbar Khan. Sir Richmond Shakerpeare s'est rendu à Bamechah pour rechercher les autres captifs.

Les troupes anglaises ont évacué Quetta, et se sont retirées en deça de la passe Bodan,

L'évacuation totale de l'Afghanistan a été ordonnée, ensuite, par lord Ellenborough, dans une proclamation adressée à l'armée.

FRANCE.—Les journaux anglais ne donnent aucunes nouvelles de France ; ils constatent seulement que le triomphe des armes britanniques en Chine faisait le principal sujet de la polémique des journaux, qui discutaient la nécessité et les moyens d'obtenir pour la France, en Chine, par la voie des négociations, des conditions commerciales aussi avantageuses que celles que la victoire venait de donner à l'Angleterre.

ALGÉRIE.—Au dire des journaux anglais, le général Bugeaud mettait une grande activité dans ses opérations en Afrique. Ils ne donnent d'ailleurs aucuns détails. Ils disent seulement qu'aux dernières dates le duc d'Aumale se préparait à attaquer la petite ville de Tunes, située sur la côte, entre Cherchel et Mostaganem, et qui devait probablement être défendue avec beaucoup de vigueur par les habitans et par les tribus voisines.

SYRIE.—La Syrie était plus que jamais en proie à la guerre civile. Les habitans de Bechare s'étaient révoltés et avaient battu 500 Turcs qui avaient pénétré dans les montagnes, de ce côté. Des symptômes d'insurrection éclataient sur tous les points. Une caravane, qui se rendait de Damas à Beyrouth, sous l'escorte de soldats albanais, avait été attaquée et pillée par les Druses.

On rapportait qu'un prêtre catholique avait été publiquement pendu, à Sidon, victime de la haine des Turcs contre les Chrétiens.

L'émir de Gaza et plusieurs sheiks avaient refusé de se soumettre à l'autorité turque ; ils erraient dans les montagnes, appelant les habitans à la révolte et commettant des vols et des excès de toute sorte.

PORTUGAL.—Les nouvelles de Lisbonne sont de plus en plus mauvaises. On représente ce pays comme toujours agité, le commerce comme nul, et le gouvernement comme menacé de banqueroute. Il a été découvert un complot ayant pour but de voler les diamans de la couronne, et ce complot était si bien organisé que l'on craint encore qu'il ne réussisse ; en conséquence, les gardes du palais ont été doublées. Un libelle anonyme, qu'on attribue à un étranger qui fut très avant dans les confidences du roi, a causé beaucoup de rumeur et de scandale. On ne compte pas moins de 50 personnes confinées dans la prison de Coimbre, pour offenses au gouvernement ; ce qui prouve la popularité de ce dernier.

RUSSIE.—On reparle encore de symptômes de mécontentement en Russie : il paraîtrait que divers officiers appartenant au premier corps de la garnison de Moscou, et à la division de Orenburgh, ont été arrêtés, et accusés d'avoir conspiré le renversement du gouvernement. On dit que cette conspiration avait de grandes ramifications dans l'armée. Le corps d'armée Russe placé sur la ligne du Pruth et du bas Danube a été considérablement augmenté. On ne dit pas dans quel but.

CHRONIQUE DES RUES DE PARIS.

LA RUE DE LA BARILLERIE.—LE PAMPHLET.

C'était joie tumultueuse et bruyante, le 27 décembre 1594, dans une des plus notables maisons de la rue de la Pelleterie, aujourd'hui le Marché-aux-Fleurs. Les enfans de la maison faisaient leurs préparatifs pour le lendemain, qui était la fête des Innocens. Alors la religion avait le doux privilège d'égayer le cours de l'année par des réjouissances naïves. La St.-Martin, la Ste.-Catherine, la St.-Nicolas, la nuit de Noël, les Innocens, le premier jour de l'an, les Rois, toute cette suite de fêtes riantes, qui réunissaient les familles, jetait du charme sur les lentes semaines de l'hiver. La fête des Innocens était surtout chère aux enfans de toutes les classes, à qui elle donnait des droits importants : ils étaient ce jour-là traités comme les maîtres de la maison ; ils pouvaient endosser les habits des grands parens, commander le dîner, servir à table, recevoir des visites. La grand'mère vénérée ne pouvait pas refuser la fraise antique à sa petite fille qui marchait à peine ; et le vieux magistrat voyait avec joie son petit-fils, qui commençait à épeler, perdu dans sa vaste perruque. Les nourrices et les mères improvisaient des costumes d'une gravité burlesque ; et partout la vive allégresse des enfans répandait la sérénité dans les familles.

La maison que nous venons d'indiquer, située au midi sur la rue de la Pelleterie et au nord sur la Seine qui en baignait le pied, était celle de messire Pierre Lugoly, lieutenant criminel, qui, malgré la nature sévère de ses fonctions et la sécheresse de son cœur, assis à côté de sa femme, souriait avec bonheur au ravissement de ses enfans.

Il était occupé à confectionner, pour son fils aîné, âgé de 7 ans, un superbe baudrier de parchemin, auquel il accrochait en guise de croix de Saint-Michel, un splendide cornet de Saint-Hubert ; et la dame Lugoly, avec du camelot qu'elle bourrait de son, fabriquait des hanches à vertugadin, pour sa fille qui marchait depuis six mois, lorsqu'un jeune homme entra, d'un air si effaré, qu'il suspendit tout à coup ces travaux.

—Qu'avez-vous, Scipion ? dit messire Pierre, en se levant et en s'avançant vers le jeune homme, lequel dans son agitation avait commencé par s'asseoir sur une escabelle de cuir.—Ce que j'ai, répondit Scipion, j'ai regret d'être venu dans votre ville, et je voudrais déjà me voir de retour en ma province. Je n'en pourrai souper ce soir. Un nouvel attentat vient d'avoir lieu contre sa majesté.

—Contre Henri de Bourbon ? Et sa majesté ?.....—Sa majesté n'est que légèrement blessée à la bouche. Mais c'est un attentat.....

—A quelle époque vivons-nous ! dit la dame Lugoly.

—Je ne puis sortir, ni bouger, reprit messire Pierre : je dois attendre ici les ordres qu'on ne manquera pas de m'expédier tout à l'heure. Mais ne savez-vous point les détails de ce forfait ?

—Un gentilhomme de la maison du comte de Soissons vient de me les conter. La chose s'est passée tout à l'heure, comme le roi Henri le quatrième arrivait de Picardie. Parmi plusieurs qui étaient entrés à sa suite dans une des chambres du Louvre, se trouvait un petit jeune homme, que l'on ne remarquait point et qui cachait dans sa manche un couteau dont il voulait frapper le roi au cœur. Mais comme sa Majesté se baissait un peu vers les seigneurs de Montigny et de Ragny, qui lui étaient présentés, le coup lancé ne frappa que la bouche, dont elle rompit une dent. Personne n'avait rien vu, et le roi, blessé, crut qu'il devait le coup qu'il venait de recevoir à Maturine, la folle de la reine. Mais cette folle, au contraire, avait seule aperçu le meurtrier et s'était hâtée de fermer la porte. Si bien que le comte de Soissons, remarquant le jeune inconnu plein de trouble, le prit au col, disant : " C'est vous qui avez frappé le roi ! " L'assassin alors laissa tomber son couteau et avoua son projet, qui était de tuer le roi Henri de Bourbon.

—Et sait-on le nom de ce jeune scélérat ?—Il se nomme Jean Châtel ; c'est le fils d'un riche marchand drapier qui habite ici près, en la rue de la Barillerie, devant le Palais-de-Justice.

—Il est arrêté ?—Et en prison, quoique sa Majesté ait dit qu'elle lui pardonnait, ne voyant en lui qu'un fou.

Un second Pierre Barrière, qui le suit de bien près. Mais s'il est jeune comme vous dites, n'est-il pas écolier ?—Il étudie à l'Université.

—C'est fâcheux.

—Pourquoi ?

—Parce qu'il vaudrait mieux qu'il étudiât chez les Pères Jésuites. C'eût été un grand triomphe chez messieurs du parlement. Ils avaient espéré lors du procès de Barrière, y pouvoir entraîner ces Pères qui les gênent. Mais loin qu'un Jésuite eût pris part au complot, il se trouva par malheur que c'était un Jésuite qui en avait donné avis à sa Majesté.

—Mais vous parlez singulièrement, reprit Scipion ; et je ne conçois guère comment messieurs du parlement, s'ils sont catholiques, peuvent être contraires aux Pères de la Société de Jésus.

—Ceci, riposta Pierre Lugoly, est une question épineuse et délicate, mon jeune ami. Je suis lieutenant-criminel, aux ordres de Messieurs du parlement, auxquels je dois obéir en toutes choses. Les questions religieuses ne sont pas mon fait. Je sais seulement que Messieurs, accoutumés depuis les troubles, et surtout depuis la Ligue à gouverner un peu toutes choses, repoussent le concile de Trente qui, dit-on, mettrait la paix au royaume, et s'opposent aux Pères Jésuites, qui prêchent l'obéissance. Il plaît à Messieurs qu'il y ait un peu de tumulte et quelques oppositions ; ils se font valoir en ces choses ; et le parlement tomberait, si tout allait comme il faut. Et puis une grande tranquillité donnerait l'idée peut-être de rechercher certaines curiosités d'autrefois. Plusieurs conseillers ont été ligueurs ; les uns ont écrit des libelles, les autres prononcé des sentences, ceux-ci dicté des arrêts, ceux-là signé des placards contre le feu roi Henri de Valois et contre le roi régnant lui-même ; il en est enfin qui donnent dans les doctrines nouvelles, ou qui ont épousé des filles de réformés, ou qui sont en leur intérieur plus ou moins huguenots, ou qui se sentent refroidis à l'égard de l'Eglise romaine ; et vous verrez qu'il sortira de tout ceci un demi-catholicisme, un petit schisme, qui ne sera ni romain, ni luthérien, mais qui sentira son parlement et se fomentera dans ce corps. Je puis même, Scipion, vous dire entre nous un jugement que j'ai oui faire par M. le président de Thou lui-même, lequel n'aime pas les Jésuites, qu'il y a lutte violente entre la robe et la soutane : que sous des prêtres romains si parfaits, comme se montrent les Jésuites, les procès deviendraient impossibles ; qu'il faut, par conséquent, que les avocats mangent les Jésuites, ou que les Jésuites mangent les avocats, et je crois ces derniers...

—Les plus féroces, dit Scipion Duplex.

Le son des cloches, mises en branle à toutes volées, interrompit cet entretien. Pierre Lugoly sortit à sa porte, afin d'apprendre ce qui se passait. On lui annonça que les églises s'emplissaient de gens qui rendaient à Dieu leurs actions de grâces pour le salut du roi.

—Allez à Notre-Dame, Scipion, dit-il ; et priez aussi pour moi, qui ne puis m'éloigner.

Le jeune homme prit sa toque en hâte et se dirigea vers la cathédrale. Il y avait peu d'instans qu'il s'était éloigné, lorsque Lugoly reçut la visite empressée de messire Louis Masure, conseiller du parlement. Il était snivi d'un laquais de la grande chambre, qui portait un paquet de hardes.

—Victoire ! cria Masure en entrant, nous les tenons pour le coup ; et la trame est montée de sorte qu'ils n'échapperont pas cette fois !

—De qui parlez-vous, messire ? demanda Lugoly.

—Mais d'eux, je parle d'eux, répondit Masure : c'est assez clair. Vous avez bien fait de demeurer ici en faction. Vous savez ce qui s'est fait et de quoi il s'agit. Le jeune parricide est au cachot avec les fers aux pieds, au cou et aux mains. Sa dague sacrilège est au greffe. Par bonheur, il a étudié chez eux.

—On m'avait dit, répliqua le lieutenant-criminel commençant à comprendre, qu'il était écolier de l'Université.

—Qu'importe ! il a fait chez eux sa philosophie. Il l'a faite à Clermont : j'espère que c'est bien là chez eux, les Jésuites, puisque c'est leur collège. Il a dû y entretenir des relations : voilà tout ce qu'il faut. Vous allez vous vêtir en prêtre et vous rendre à l'instant aux cachots du For-l'Évêque. Le geôlier est prévenu. Le jeune homme demande à se confesser. Sous cet habit vous saurez de lui toutes choses, et nous en informerez. Il est heureux que nous ayons à tems su la chose. Le grand-prévôt de l'hôtel se saisissait du régicide et Pallait expédier, quand fort heureusement M. le président de Thou évoqua le procès en parlement. Il sera jugé demain sans désemparer. Hâtez-vous, Louis, je cours à Notre-Dame dire quelques mots au populaire.

Pierre Lugoly, comme on l'a pu remarquer, était un homme sans passions politiques ; mais esclave de sa place, sans conscience, il se croyait tenu à une obéissance passive que nous n'avons pas mission d'apprécier. Il endossa en silence l'habit de prêtre qu'on lui avait apporté et s'en alla, à la faveur de la nuit qui commençait à s'épaissir, escroquer, selon l'ordre qu'il venait de recevoir, la confession dont le parlement paraissait avoir besoin.

Pendant ce tems, Louis Masure, l'honnête conseiller, allait exciter le peuple au sortir des églises, disant que le régicide était un agent des Jésuites. Il se trouvait en ce tems-là, parmi la populace de Paris, beaucoup de religionnaires et plusieurs garnemens, gens de sac et de corde, venus de tout lieu, accoutumés par tant d'années de troubles à se complaire dans le désordre. Il se fit donc diverses petites ban-

des qui se portèrent au collège de Clermont, hurlant qu'il fallait jeter à la Seine les Pères Jésuites, ces tueurs de rois.

Notez que de tous les ordres ecclésiastiques qui condamnaient l'odieuse doctrine pour laquelle il était permis de tuer les rois hérétiques, les Jésuites étaient précisément celui qui les repoussait avec plus de chaleur. D'ailleurs, elle n'était plus applicable à Henri IV, sorti des rangs des ennemis de l'Eglise; et c'est l'avis de quelques graves personnages, que si l'on eût cherché avec bonne foi, on eût trouvé dans certaines sectes réformées les agens ténébreux de ces assassinats.

Nous verrons ce qui advint des menées de Louis Masure. En même tems qu'il s'agissait si chaudement au profit des passions du parlement, le roi Henri IV achevait une lettre ainsi conçue, qu'il faisait copier par plusieurs secrétaires et par ses gentilshommes, voulant l'adresser ce soir-là même aux bonnes villes de son royaume, pour prévenir le mauvais effet des bruits sinistres :

« Il n'y avait pas plus d'une heure que nous étions arrivés à Paris, de retour de notre voyage de Picardie, et étions encore tout botté, qu'ayant autour de nous nos cousins le prince de Conti, comte de Soissons, comte de Saint-Paul, et plus de trente ou quarante des principaux seigneurs et gentilshommes de notre cour, comme nous recevions les sieurs de Ragny et de Montigny, qui ne nous avaient pas encore salué, un jeune garçon nommé Jean Châtel, fort petit et âgé au plus de dix-neuf ans, s'étant glissé avec la troupe dans la chambre, s'avança, sans être quasi aperçu, et nous pensant donner dans le corps du couteau qu'il avait, le coup (parce que nous étions baissés pour relever lesdits sieurs de Ragny et de Montigny, qui nous saluaient) ne nous a porté que dans la lèvre supérieure du côté droit, et a entamé et coupé une dent. Il y a, Dieu merci, si peu de mal, que pour cela nous ne nous en mettrons pas au lit de meilleure heure. »

Comme le roi signait ces lettres, on vint lui dire que les Jésuites étaient menacés par des bandes furieuses. Surpris de cette nouvelle, il se hâta d'envoyer des troupes qui préservèrent le collège de Clermont du coup de main que l'on tentait. Mais il ne sut les garantir des autres pièges.

On avait arrêté ce même jour toute la famille de Jean-Châtel qui n'avait pas eu le moindre soupçon du crime, plusieurs religieux de différents ordres et quelques ligueurs signalés.

Après que le parricide se fut confessé au lieutenant-criminel, qu'il prenait pour un prêtre, on le transféra du For-l'Évêque aux cachots du Palais. Louis Masure parut mécontent d'apprendre de Lugoly, qui avait rempli de son mieux ses fonctions perfides, que le jeune criminel ne chargeait en rien au monde les Pères Jésuites; qu'il avait cessé depuis quelque tems déjà de les fréquenter; qu'à la vérité il avait dernièrement consulté le Père Guéret, autrefois régent en philosophie, sur un cas de conscience, mais un cas étranger à son projet.

La nuit porte conseil: et le lendemain matin, 25 décembre, Louis Masure avait avisé. Il fit arrêter le Père Guéret, que l'on amena avec toutes sortes de façons brutales à la Conciergerie, tandis que messieurs du parlement commençaient, dans leur zèle, la procédure contre l'assassin.

On allait vite, alors. Le jeune fanatique fut interrogé, puis appliqué à la question ordinaire, puis torturé par la question extraordinaire; il confessa seulement qu'ayant des habitudes criminelles, il avait voulu les expier en tuant un mauvais roi, selon qu'il l'avait entendu enseigner autrefois, c'est-à-dire au tems des tumultes de la Ligue, dont on était sorti depuis un an à peine. Il ne dit rien qu'on pût interpréter contre les Jésuites, avec qui il n'avait plus de relations. On lui demanda si, dans son cours de philosophie au collège de Clermont, les Pères n'avaient pas confessé devant lui la doctrine du régicide; il répondit formellement que non. Il déclara qu'il avait agi d'après une conviction tellement enracinée en lui, que si le coup était à refaire, il le ferait de rechef.

Il était facile de reconnaître que c'était un de ces sombres maniaques, comme Pierre Barrière, sorte de monstres qui se produisent dans les tems de désorganisation sociale. Mais ce résultat ne satisfaisait pas aux espérances des ennemis des Jésuites. On remit Jean Châtel dans son cachot; et on amena le Père Guéret, pour la torture. C'était un homme d'étude, humble et doux, qui la veille aussi ne soupçonnait guère que le jour des Saints-Innocens, dont ses élèves chéris préparaient, comme tous les enfans de ville, les joyeux amusemens, serait pour lui un jour de supplice. Lorsqu'on lui présenta le chevalier sur lequel il devait subir la question, son cœur se serra, il pâlit; puis levant les yeux au ciel, il fit cette prière :

« Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, qui pour moi avez souffert, ayez pitié de moi, et faites que je supporte avec patience

« ce tourment qui m'est préparé. Je l'ai mérité et de plus grands encore; cependant, Seigneur, vous savez que je suis pur et innocent du péché qu'on m'impute. »

Alors étant tiré, dit l'Estoile, il se montra fort constant, ne jeta aucun soupir, ni plainte de douleur; seulement il répéta sa prière, mais il ne confessa rien. Comme on vit que la torture n'était qu'une inutile barbarie, quelques-uns des messieurs, moins acharnés à la ruine de la société, obtinrent que l'on y mit de la modération; le père Guéret fut remporté à la Conciergerie, où on le pansa, car il était fort maltraité.

Les conseillers, mécontents de n'avoir rien obtenu, se regardaient inquiets.—Nous serons bafoués à bon escient, dit un rapporteur huguenot, si nous ne venons pourtant à bout de ces Pères. Ils sont séditieux. Il n'est pas possible qu'ils n'aient pas en leurs papiers quelque un des écrits que les édits ont défendus. Il faut ordonner une visite, car c'est ici l'occasion de faire justice.

—D'ailleurs, ajouta un vieux procureur, qui s'était distingué par ses quolibets durant la Ligue, l'assassin s'appelle Jean Châtel; le prévenu que nous venons de questionner, Jean Guéret; le bibliothécaire du collège de Clermont, Jean Guinard; et ce qui prouve que ces trois hommes sont de concert, c'est que le crime s'est commis hier, qui était le jour de Saint-Jean...

On décréta donc sur-le-champ une visite à la bibliothèque des Jésuites. Louis Masure, leur ennemi ardent, fut chargé encore de cette mission, il se fit accompagner de gens dont il était sûr, et dit aux conseillers: « Allez dîner, messieurs, et tenez pour certain que je saurai, de façon ou d'autre, vous découvrir une pièce. »

Les élèves du collège de Clermont sortaient du réfectoire; les Pères Jésuites, n'ayant pas jugé à propos d'attrister leurs élèves en leur apprenant l'outrage qui était fait à l'un d'eux, laissait donc ces enfans prendre leur fête, comme on disait alors. Ce fut à travers ce contraste de la désolation étouffée des maîtres et de l'allégresse des écoliers, que les délégués du parlement arrivèrent.

Ils se firent conduire aussitôt à la bibliothèque et demandèrent le père Guinard, estropiant son nom pour l'accabler déjà d'un peu de trivialité, et cette falsification, introduite dans le procès, s'est maintenue dans les récits historiques, où ce bon Père est constamment appelé Jean Guignard.

Le père Guinard se hâta d'arriver, il trouva les délégués déjà occupés à bouleverser les papiers et les livres, peut-être à supposer, ainsi que quelques-uns l'ont cru (c'est la remarque du chancelier Chiverny), quelque piège contre les Pères.

—Nous venons, dit brusquement Louis Masure, examiner vos papiers. Vous êtes des séditieux. Vous avez des pamphlets.—Je ne le pense pas, dit avec douceur le vieux bibliothécaire; depuis la paix, nous avons fait une revue sévère, et tout ce qui sentait les troubles a été détruit.

—Vous êtes des rebelles, des ennemis de Sa Majesté.—J'ignore, messire, d'où peut vous venir une pensée si injurieuse pour nous. Depuis la rentrée de Sa Majesté dans le sein de l'Église, vous vous assurez facilement que nous prions tous les jours pour le roi. Quant à moi personnellement, messire, je n'ai jamais manqué de faire mention de Sa Majesté au *Memento* de la messe.

—Et si je vous prouve que, contre les ordonnances qui ont défendu de conserver les pamphlets, vous en avez un ici?—Ce sera à notre insu, et nous sommes prêts à le détruire. Si vous voulez pourtant qu'il y ait délit, nous sommes couverts par l'amnistie que Sa Majesté a accordée.

—C'est ce que nous verrons. Reconnaissez-vous ceci?

En même tems, Masure tira d'un gros volume trois ou quatre feuillets écrits à la main.

—Oh! vous parlez de ces copies, répondit le père, je pensais qu'il s'agissait d'un imprimé. Je ne les connais point. Il se peut que ces notes aient été mises là pour être réfutées, si elles viennent d'une main étrangère.

—Ces notes sont de votre écriture, dit effrontément le délégué. Guinard protesta; car il ne reconnaissait pas ces papiers. Mais réfléchissant aussitôt que ces notes imprudentes pouvaient avoir été copiées par quelqu'un de ses frères, et craignant de compromettre plus de gens encore, il garda le silence quand Louis Masure lui soutint de rechef que les papiers séditieux étaient de sa main.

Le délégué ne voulait rien de plus. Il signifia au père Guinard l'ordre de le suivre; et il l'enferma dans un cachot. Après quoi il s'en alla prendre en sa maison quelque nourriture. Il rejoignit à deux heures sa chambre, et remit aux conseillers les écritures qu'il avait saisies; elles furent placées sous le scellé.

—Nous tenons quelque chose, dit-il, mais nous n'aurons raison que

si nous sommes adroits. Le roi nous gêne dans la poursuite des Pères; il n'y donnera pas les mains, sur le peu de pièces que nous avons. Mon avis est, s'il vous plaît, que nous nous contentions d'expédier demain le petit scélérat, et que nous laissions les deux Pères qui sont en cage se refaire un peu. Le roi part dans trois jours pour la Bourgogne, allant au devant de l'armée espagnole; en son absence nous serons maîtres sans contrôle. Qu'il soit commandé à maître Pierre Lugoly de faire pour demain les apprêts du supplice de Jean Châtel; et nous qui, aujourd'hui, avons assez travaillé, allons aussi en nos logis fêter les Saints-Innocents.

Le conseil de Louis Masure fut trouvé bon, et le lendemain, 29 décembre, la sentence de Jean Châtel ayant été prononcée à neuf heures du matin, fut exécutée aussitôt. Dans les atroces douleurs de son supplice, le jeune fanatique se montra impassible.

Après qu'on lui eut coupé le poing, dans lequel on avait placé le couteau qui avait frappé Henri IV, on le tenailla, puis il fut tiré à quatre chevaux: enfin on brûla ses membres déchirés, et on jeta ses cendres au vent.

Cette exécution se fit sous les ordres de Lugoly, Scipion Duplex, ne voulant plus revoir cet homme, s'en alla le même jour de Paris, prévoyant les iniquités qui se tramaient contre les Jésuites.

Le roi étant reparti au commencement de janvier, on se hâta de juger le père Guinard. On produisit les écritures qu'on nommait les pamphlets. C'étaient diverses grossièretés, dont la plus criminelle était un extrait d'un placard affiché en 1591 dans les rues de Paris, lequel contenait que "ni Henri III, ni Henri IV, ni l'électeur de Saxe, ni la reine Elisabeth n'étaient de véritables rois; que Jacques Clément avait fait un acte héroïque en tuant Henri III; que s'il était possible de guerroyer le Béarnais ou le guerroyât, et que, si on ne pouvait le guerroyer, on le fit mourir."

On fit au père Guinard, de la possession de ces lignes, un crime capital, sur lequel on ne lui permit pas de se défendre; et le 7 janvier, Messieurs rendirent un arrêt qui "déclara ledit Père atteint et convaincu du crime de lèse-majesté, et pour la réparation d'icelui le condamne à amende honorable en chemise, la corde au cou, devant la principale porte de l'église de Paris, tenant en sa main une torche ardente du poids de deux livres; delà conduit en place de Grève pour y être pendu, et son corps réduit en cendres."

Cet arrêt fut exécuté une heure après.

Lorsqu'on lut au pauvre père la formule de l'amende honorable: où il était dit qu'il demandait pardon à Dieu, au roi et à la justice, il répondit qu'il demandait pardon à Dieu; mais que pour le roi, il ne l'avait point offensé; qu'il pria pour lui, suppliant le Seigneur de l'éclairer de ses lumières. Étant venu au lieu du supplice, il protesta de son innocence; et néanmoins il exhorta le peuple à l'obéissance au roi et à la révérence envers les magistrats. Il pria encore pour Sa Majesté; puis il engagea le peuple à n'ajouter pas foi légèrement aux faux rapports que l'on faisait courir sur les Jésuites, assurant qu'ils n'étaient point assassins des rois, ni fauteurs de ces doctrines détestables et que jamais ils n'avaient approuvé le meurtre d'un roi.

Après ces paroles, il souffrit, en pardonnant, l'ignominie de son supplice. Dulaure, qui est pour les Jésuites un ennemi *quand même* reconnaît pourtant ici que, dans la condamnation du père Guinard, le parlement a été *jusqu'à l'iniquité*. Dans la *Biographie universelle* de Michaud, M. Lécuy s'indigne de ce que le père Jouveny, historien de la société de Jésus, a donné à Guinard l'épithète de martyr. Mais qu'était-il donc?

Or, le lendemain du martyre de Guinard, on bannit à perpétuité le père Guéret, qui se retira en Angleterre, où il mourut bientôt des suites de la question. On improvisa ensuite un édit par lequel on bannissait tous les Jésuites: on chargea Pierre Lugoly de leur faire quitter Paris ce jour même.

Pendant qu'ils s'en allaient de la sorte, à pied, sans ressource et sans asile, le président de Thou remarqua qu'on avait agi un peu vite; car on avait condamné les parties sans les entendre. Mais Louis Masure répondit comme Pilate: Ce qui est écrit est écrit.

Puis on bannit aussi tous les écoliers du collège de Clermont; on chassa de Paris toute la famille de Jean Châtel, après avoir fait payer à son père, innocent, une amende de deux mille écus. On livra sa maison au pillage, puis on la rasa, et sur la place on éleva une petite pyramide, connue sous le nom de Pyramide de Jean Châtel, dont on chargea les quatre faces des plus injurieux mensonges contre les Jésuites.

Le lieu qu'occupait cette pyramide, honteuse lâcheté d'un corps de juges, était sur la rue de la Barillerie; il est perdu maintenant dans la place du Palais-de-Justice.

Le roi, qui s'occupait des affaires de la France, apprit dans son camp ce qui se passait en son absence et reconnut qu'il n'était pas

maître encore dans son royaume. Il lui fallut user de ménagements. Il dut, vis-à-vis des cours étrangères, se disculper d'un acte auquel il était étranger. Ce ne fut que dix ans après qu'il put rappeler les Jésuites et réparer l'iniquité des chefs de sa justice. Alors encore le parlement eut le front de faire à ce sujet des remontrances. Henri IV ferma la bouche aux remontrances par ce mot très-agréable: "Vous faites les entendus en matières d'état; et vous n'y entendez, non plus que moi, à rapporter un procès."

La pyramide fut renversée en cette même année 1605, et solennellement détruite. Scipion Duplex, qui devint plus tard historiographe de France, remarque même que plusieurs des Messieurs du parlement *faillirent en forcenner de rage*. Mais les ennemis des Jésuites avaient fait graver ce monument, malgré son insignifiance et stupide brutalité. Il y a encore de sots ouvrages où on la retrouve.

Telle est l'histoire exacte, impartiale et scrupuleuse de l'une des plus tristes taches qui aient souillé l'ancien parlement, dont l'histoire reste à faire.

POST-SCRIPTUM.—Extrait d'une lettre de Kingston du 27 décembre:

"Santé du Gouverneur.—Le Gouverneur a eu beaucoup de mieux pendant 4 à 5 jours; mais les trois dernières nuits ont été mauvaises sous le rapport du sommeil; il est toujours bien faible. Ses médecins entretiennent toujours des espérances; mais lui ne semble pas en avoir; il est bien composé, et il parle de sa mort comme d'un événement prochain et inévitable."

"2 heures P. M.—Sir Charles Bagot a passé une assez bonne nuit; il est considéré comme mieux en conséquence. J'ai décacheté ma lettre pour vous faire part de cette nouvelle."

AVIS.

MM. LES CURÉS qui désirent se procurer un **BUREAU** intelligent et recommandable pourront s'adresser à CE BUREAU. Des certificats satisfaisans seront présentés.

J. N. WALKER,
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE
PRESSES,
RUE NOTRE-DAME,
VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS,

INFORME respectueusement les MAITRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement un usage à présent dans la Province.

JAMES STARKE,	J. E. MILLER,
JOHN LOVELL,	PETER GRANT,
LOUIS PERRAULT,	DONALD McDONALD,
JOHN C. BUCKET,	JOHN AIKMAN,
JOS. PERRAULT,	L. C. LANTHIER,
JOHN GIBSON,	H. PERKINS,
THOS. EVANS,	A. T. HOLLAND,
F. CINQ-MARS,	JOHN WILLIAMS,
LEWIS MCCOY,	L. DUVERNAY.

Liste des prix même que ceux de New-York.

Impérial No 5.	\$300
" No 4.	275
" No 2.	260
" No 1.	250
Super Royal.	240
Medium.	230
Foolscap.	130

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Éditeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à

Montréal, 15 novembre 1842.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PIRE DE L'ÉVÊCHÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,